# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 MARS 2023

# Délibération n°2023.03.047.B

ZI n°3 commune de Gond-Pontouvre - Cession d'une partie des voies à CHARENTES ALLIANCE - Complément à la délibération n°279 du 15 octobre 2015

**LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30**, les membres du Bureau communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Gond-Pontouvre, place de l'Hôtel de ville à Gond-Pontouvre suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 mars 2023

Secrétaire de Séance: Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Membres en exercice: 27 Nombre de présents: 20 Nombre de pouvoirs: 3 Nombre d'excusés: 4

#### Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

#### Ont donné pouvoir :

Hélène GINGAST à Michel BUISSON, Michaël LAVILLE à Gérard ROY, Yannick PERONNET à Gérard DEZIER,

#### Excusé(s):

Michel ANDRIEUX, François NEBOUT, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230323-2022\_03\_47B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023 Affichage : 31/03/2023

#### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N°2023.03.047.B

Rapporteur: Monsieur ROY

ZI N°3 COMMUNE DE GOND-PONTOUVRE - CESSION D'UNE PARTIE DES VOIES A CHARENTES ALLIANCE - COMPLEMENT A LA DELIBERATION N°279 DU 15 OCTOBRE 2015

Pilier: UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS Ambition: SE DÉVELOPPER DURABLEMENT

Enjeux: [30101-3] POLITIQUE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE]

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11: valorisation du patrimoine

Par délibération n°279 du 15 octobre 2015, le conseil communautaire a approuvé la cession de la parcelle cadastrée C 2089 p sur la commune de Gond-Pontouvre à la société Charentes Alliance pour l'euro symbolique.

Aujourd'hui, il convient de compléter la délibération afin d'autoriser le représentant du président de GrandAngoulême à signer les actes à intervenir.

## Je vous propose donc :

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les actes à venir, pour la cession de la parcelle cadastrée C 2089 p sur la commune de Gond-Pontouvre à la société Charentes Alliance pour l'euro symbolique, conformément à la délibération n°279 du conseil communautaire du 15 octobre 2015.

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0 Non votant: 0 APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230323-2022\_03\_47B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023 Affichage : 31/03/2023

2